

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclamés, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE

## PROGRAMME MONARCHIQUE

Les « instructions » de Monsieur le Comte de Paris ont un retentissement considérable. On les discute dans les journaux de toutes nuances qui leur ont fait sans exception les honneurs d'une reproduction intégrale. Les uns essayent de tourner le document en ridicule, les autres poussent des clameurs formidables ; la Nation, par la plume de M. Dréyfus, va même jusqu'à demander sans détour la tête du duc d'Enghien ! Les feuilles républicaines plus calmes entament au fond une polémique sur le programme royal et cherchent en le critiquant à en atténuer la portée, mais en réalité partout, à Paris, comme en province et à l'étranger, on comprend que Monsieur le Comte de Paris vient d'accomplir un acte qui est un événement et qui, quelles que soient en être les conséquences, a déjà dans les annales de notre pays une place marquée très importante.

Ce qui distingue les « instructions » de Monsieur le Comte de Paris des autres documents de même nature et, ce qui, à notre sens, les rendent redoutables c'est qu'elles brisent dans la main des adversaires de la Monarchie leur arme préférée. On connaît le langage habituel de ces derniers : « Vous voulez prendre le pouvoir, mais qui êtes-vous ? quelles sont vos intentions ? Avez-vous un programme ? Vous affirmez toujours vos droits sans préciser vos intentions ; êtes-vous la vieille Monarchie, antérieure à 1789, ou la Monarchie de 1830 ? Combattez-vous ou soutenez-vous le suffrage universel ? êtes-vous autoritaire ou libéral, parlementaire ou représentatif ? » Et les ennemis de la restauration monarchique de renouveler ces questions avec d'autant plus de morgue qu'ils se croyaient plus sûrs de n'y point trouver de réponse. Or, Monsieur le Comte de Paris leur dit aujourd'hui : « Je prétends concilier un glorieux passé

avec les aspirations modernes. J'ai un programme parfaitement défini. Je vous le livre et je l'appliquerai le jour où la France sera disposée à en faire l'expérience. » Telle est la réplique du prince, et elle est fort embarrassante pour tous ceux qui s'accoutumaient à considérer les manifestations princières comme des quantités négligeables.

« Certes, dit la Correspondance Nationale, la monarchie que Monsieur le Comte de Paris institue ne ressemble entièrement à aucune de celles qui se sont succédé sous les yeux de nos pères ou de nos contemporains, pas plus que les époques ne se ressemblent l'une à l'autre. Mais, en faisant à la France nouvelle une monarchie nouvelle, Monsieur le Comte de Paris n'est-il pas fidèle à la tradition même de nos rois ? Comme lui, chacun d'eux prenait sa tâche, non dans le passé, mais dans le présent. Attentive à tous les grands changements qui travaillaient la société, la Royauté modifiait ses institutions sans altérer son principe ; elle adaptait avec une « merveilleuse souplesse », son organisation aux nécessités de chaque siècle. Nouvelle, la Monarchie des Hugues Capet ; nouvelle la monarchie, tour à tour, avec Louis de Gros, avec Saint-Louis, avec Charles V, avec Louis XI, avec François I<sup>er</sup>, avec Henri IV, avec Louis XIV, avec Louis XVIII, avec Louis-Philippe. Et si, d'âge en âge, la Monarchie n'a pas cessé de se transformer, comme la société, ce fut son excellence et sa gloire. Car ce fut avec une grandeur croissante qu'elle présida, pendant son règne tant de fois séculaire, à cette continuelle transformation de la civilisation française.

Dans son programme, Monsieur le Comte de Paris fait plus que restaurer la Monarchie. On peut dire qu'il en crée une. La France, il le sait, ne veut ni une monarchie absolue, ni une monarchie silencieusement parlementaire, ni une monarchie qui règne et qui ne gouverne pas, ni une monarchie qui gouverne sans partage et sans contrôle, ni une monarchie élective, ni une monarchie insouciant ou dédaigneuse du consentement de la nation. Voilà pour

quoi Monsieur le Comte de Paris propose à la France une monarchie héréditaire et constitutionnelle qui affermisse son titre historique par un contrat national ; qui constitue dans la Chambre et dans le Sénat une représentation complète du pays ; qui garde au suffrage universel son libre exercice, sans livrer à son pouvoir le gouvernement tout entier ; qui concilie l'existence du Parlement avec celle d'une royauté forte et respectée ; qui limite la responsabilité ministérielle, sans l'annuler ; qui prévienne ces crises budgétaires devenues, d'année en année, des crises gouvernementales ; qui garantisse à toutes les croyances, à tous les cultes, leurs libertés sacrées, qui rétablisse la paix religieuse ; qui accorde à toutes les associations, sous la simple condition de l'ordre public, le bénéfice du droit commun ; qui tienne au-dessus de toutes nos luttes civiles le drapeau de l'armée ; qui ne favorise, par aucune sorte de privilège, la prétention exclusive ni d'une classe ni d'une autre ; qui s'applique à la pacification sociale ; qui laisse à la démocratie son expansion, tout en marquant à son action un point fixe pour assurer la stabilité de l'État ; qui ne signe un pacte avec aucun de nos partis ; qui leur serve d'arbitre ; qui les attire et qui les range autour de soi, en tournant tous leurs efforts vers le bien et l'honneur de la patrie.

Telles sont bien, en effet, les idées contenues dans le programme monarchique ; grandes et nobles idées exprimées avec franchise et simplicité et qui par là même sont faites pour réduire au silence les préjugés les plus enracinés et la plus insigne mauvaise foi.

On pourra continuer à attaquer les monarchistes et leur chef, on pourra faire la guerre à leurs idées, mais il sera désormais impossible de leur reprocher de ne point avoir de conceptions politiques pratiques, de leur dire qu'ils n'ont pas de programme et qu'ils sont incapables de formuler une Constitution.

Cette constitution de la Monarchie future, elle est maintenant connue. C'est un grand

point. Ce ne sera pas le moindre mérite de Monsieur le Comte de Paris d'avoir eu la généreuse initiative de la mettre en lumière. Il détruit ainsi du même coup une partie des critiques qu'on se complaisait à lui adresser. Nous devons lui être reconnaissant de ce service signalé qu'il rend à sa cause ; pour le bonheur de la France, nous souhaitons ardemment que celui-là soit suivi de beaucoup d'autres.

### La presse et les Instructions du Comte de Paris

Les journaux républicains de toutes nuances comprennent la gravité de ce document et dissimulent à peine l'inquiétude qu'il leur inspire.

Quelques-uns d'entre eux en sont déjà aux menaces.

Le Petit National. — « Nous espérons qu'après ce défi audacieux au gouvernement républicain, on voudra bien ne plus nous parler de la politique de ménagement. »

Le Radical. — « Qu'il nous suffise de constater que, cette fois, le petit-fils de Louis-Philippe affirme sa situation de prétendant, et qu'il jette à la République et aux républicains un défi d'autant plus crâne que son auteur est plus éloigné du territoire français. »

« C'est une véritable déclaration de guerre au régime existant que formule le comte de Paris. »

Le Petit Parisien. — « Il appartient aux députés républicains de s'unir tous pour répondre à cet audacieux défi du prétendant. A la rentrée de la Chambre, toutes les basses et honteuses intrigues devront cesser : en face des partisans de la royauté qui osent lever la tête, la majorité républicaine, au nom du pays, saura, nous l'espérons, faire cesser toute équivoque. »

La colère rend l'Intransigeant absolument ridicule ; c'est ce pauvre Rouvier qui va être étonné en lisant ce qui suit :

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

### CHAPITRE IV

#### Au large !

Au comble de la surprise et de la joie, sentant venir la délivrance et se préparant à une lutte suprême, Rouget se tint debout, en silence, pendant les deux heures qui le séparaient de la minute indiquée par l'inconnu qui venait d'apparaître à la fenêtre.

Seulement, de temps à autre, il s'approchait de la muraille qui le séparait de Jean Beuregard, et frappait de grands coups pour tenir son voisin en éveil.

Jean Beuregard répondait faiblement. Il ne dormait pas, mais, couché sur ses planches, il songeait au départ pour la Guyane et pleurait amèrement, en tenant étroitement serrée dans sa main droite la lettre de François.

La nuit demeurait sombre et calme. Quand Rouget entendit sonner minuit moins le quart à l'horloge du bague, il sentit une flamme intérieure le dévorant, et il tint ses regards avidement

fixés sur l'étroite lucarne au-delà de laquelle son œil exercé distinguait les barreaux de fer.

Enfin, minuit sonna.

Les douze coups retentirent, lents, prolongés, dans le silence et les ténédres.

Les horloges de la ville répétaient les mêmes sons comme autant d'échos lointains.

Ces douze coups tombaient sur le cœur du malheureux forçat comme le marteau sur l'enclume.

Rouget dressa la tête.

Tout d'abord il n'entendit rien, et crut avoir rêvé.

Quelques minutes s'écoulèrent ainsi.

Mais, vers minuit et un quart, Rouget respira fortement. Il avait cru entendre, au-dessus de sa tête, un bruit imperceptible.

Alors, fou d'angoisse, il prit un élan formidable et s'élança à tâtons jusqu'à la fenêtre où il demeura accroché.

Aussitôt, il étouffa un cri de joie.

Il aperçut, en effet, distinctement, une masse noire qui s'agitait en face de lui, et distingua nettement le petit bruit d'une scie qui limait le barreau central.

L'ouvrage devait même être commencé depuis quelque temps, car on voyait distinctement la scie briller aux deux tiers de l'épaisseur du barreau.

Un instant après, un coup rapide et circulaire fut donné à la petite vitre que l'inconnu retint et

attira de son côté.

Alors une main passa et tendit un objet.

Rouget saisit cet objet de sa main droite, c'était une seconde scie.

En même temps, une voix dit :

— Rouget !

L'infortuné, reconnaissant son ami, Eugène Carrou, le fameux braconnier du Maine, ne put retenir une exclamation :

— Le Potard !

Mais celui-ci mit aussitôt le doigt sur sa bouche et regarda tout autour de lui :

— Silence ! silence !

Rouget ne dit plus un mot, mais se cramponnant de la main gauche, il commença aussitôt à scier par en haut le barreau du milieu que le Potard avait déjà entamé de ce côté comme de l'autre.

Les deux amis, silencieux, travaillaient avec ardeur.

Rouget, qui n'était pas aussi commodément placé que le Potard, lequel se tenait sur une échelle de corde à nœuds épais, suait à grosses gouttes et craignait à tout instant de tomber, épuisé de fatigue.

Mais l'espoir décuplait ses forces.

Eugène Carrou avait d'autres craintes, car, de temps à autre, il descendait et allait en courant examiner les alentours et surveiller les corridors.

Enfin, à une heure moins le quart, Eugène

retira sa scie et saisit le barreau à deux mains.

Puis, sa voix, faible comme un souffle, murmura :

— Attends un peu !... nous allons briser le barreau.

Mais ses forces étaient trop faibles, le barreau résista.

Alors, Rouget le saisit des deux mains, s'arc-boutant au mur avec les pieds, et donna un si prodigieux ébranlement que le fer se brisa et que Rouget tomba à la renverse dans sa cellule.

Mais il se releva aussitôt et regagna son poste avec l'agilité d'un cerf.

Le Potard riait d'un rire sourd et étrange.

— Peux-tu passer ? demanda-t-il.

Rouget s'élança, tandis que son ami descendait quelques nœuds pour lui faire place.

L'espace était extrêmement étroit, entre le second et le troisième barreau. Rouget passa facilement la tête, et même les épaules, en se plaçant de travers. Le corps aussi, extrêmement souple, suivit les épaules, et Rouget, la tête en bas, saisit à pleines mains la corde.

Mais les hanches, très développées, firent résistance.

— Allons, allons, disait Carrou... vite ! vite !

Hélas ! Rouget était trop gros. Il avait beau faire efforts sur efforts, il ne parvenait pas à sortir de l'étroite lucarne.

« Ce manifeste tombe comme la plus terrible tuile sur la tête du ministère, déjà si entamé. Tout le monde dira que c'est par ses complaisances envers les monarchistes, lesquelles ressemblent à des trahisons envers la République, qu'il a permis aux prétendants cet impudent langage. »

« La conspiration orléaniste est maintenant flagrante, et c'est chez Rouvier qu'elle s'organise en même temps qu'à Jersey. Philippe VII se voit déjà sur le trône et il ne marchandera pas ses sympathies aux ministres sur lesquels il compte pour y monter. »

Voici l'appréciation de quelques journaux autrichiens :

Le manifeste de Monsieur le Comte de Paris domine tous les événements du jour, reléguant même au second plan l'entrevue imminente du comte Kalnoky et du prince de Bismarck, à laquelle, cependant, on attache ici une importance capitale.

La plupart des journaux le reproduisent en entier d'après la traduction télégraphique reçue et publiée par la *Nouvelle Presse libre*.

La *Nouvelle Presse libre* apprécie ce document comme un appel à la nation française et comme un programme gouvernemental dont l'acceptation du plébiscite et le passage relatif aux alliances extérieures lui semblent être les points culminants. Ce journal dit que l'importance particulière que le Comte de Paris paraît attacher à l'impuissance de la République à l'égard des alliances extérieures explique naturellement pourquoi son manifeste paraît en ce moment, après que la possibilité d'une alliance franco-russe a été l'objet des discussions et des préoccupations du monde politique.

Le *Fremdenblatt*, organe officieux, dit également que les passages qui promettent une diminution des charges militaires et la conclusion d'alliances avec plusieurs grandes puissances, doivent être particulièrement remarqués.

D'après le *Wiener Tageblatt*, le manifeste du Comte de Paris est un document qui fera époque. C'est un ordre de bataille qui indique aux soldats monarchistes leur place dans la lutte finale contre la République. Il consacre en même temps l'union de tous les partis conservateurs sous le drapeau orléaniste et sert de trait d'union entre les bonapartistes et les légitimistes. C'est un rude choc pour les fondements branlants de la République et le gouvernement actuel de la France a donné trop de preuves de faiblesse et d'impuissance pour pouvoir y résister victorieusement.

L'Agence libre croit savoir que, à la suite de conversations échangées dans la journée entre des personnalités marquantes du Parlement, quelques-uns des membres de la commission du budget auraient décidé de tenter une démarche auprès de M. le président du conseil pour lui demander de réunir le Parlement dans le plus bref délai possible.

Ces députés, après avoir conféré avec

A la fin, il revint un peu en arrière et s'élança de côté, au risque de tomber et de se briser la tête sur le sol qui était un peu plus bas que celui de l'intérieur des cellules.

Mais, à tout prix, Rouget voulait sortir, et la mort ne l'effrayait pas.

Le stratagème réussit. Tout à coup, le corps entier de Rouget s'échappa des barreaux, et le forçat numéro 36, saisissant dans sa chute la corde à nœuds, tomba sur le dos, près de son ami.

Le plus difficile semblait être fait.

Les deux amis se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, en s'étreignant à se briser la poitrine, mais sans pousser un cri.

— En route, par ici, murmura le Potard.

— Non, dit Rouget.

— Comment, non ?

— Non, nous n'avons que moitié fait.

— Que veux-tu dire ?

— Il y a quelqu'un à sauver, ici près, à l'autre lucarne.

Le Potard poussa un cri qu'il ne put retenir à temps :

— Y songes-tu, Louis ! Es-tu devenu fou ! Nous n'avons pas une seconde à perdre pour fuir.

— Peut-être, mais j'ai juré de sauver Jean Beuregard et je le sauverai !

— Je ne connais pas ce Jean Beuregard, et c'est toi seul que je sais sauver, Rouget, au

ceux de leurs collègues qui reviennent des départements, considèrent que la situation créée par la politique transactionnelle et conservatrice du Cabinet, s'est aggravée pendant les vacances de façon à exiger des explications immédiates. Ils pensent en outre que le manifeste de Monsieur le Comte de Paris est une raison nouvelle à ajouter à toutes celles qui militent en faveur d'une prompt convocation des Chambres.

## Nouvelles militaires.

PRYTAÑÉE DE LA FLÈCHE

Une heureuse innovation sera introduite au Prytanée pour l'année classique 1887-1888. En effet, le colonel commandant l'École a obtenu la formation d'une nouvelle compagnie.

Les élèves seront donc répartis désormais ainsi qu'il suit :

1<sup>re</sup> compagnie : classes de mathématiques spéciales et élémentaires, comprenant les candidats aux écoles et aux divers baccalauréats.

2<sup>e</sup> compagnie : classes de mathématiques préparatoires (seconde) et de troisième.

3<sup>e</sup> compagnie : classes de quatrième et de cinquième.

4<sup>e</sup> compagnie : classes de sixième et de septième.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Les missions militaires étrangères A SAUMUR

Samedi, les officiers des missions étrangères sont rentrés à Saumur à l'heure indiquée, 2 heures 37. Une foule compacte, composée des campagnards venus au marché, s'est massée sur leur passage.

Le soir, à 7 heures 1/2, nouvelle réunion au foyer du théâtre pour le dîner officiel. Tout le jour, le public n'a cessé d'admirer, de la place de la Bilange, les trophées des drapeaux étrangers qui décorent le foyer transformé en salle de festin.

Avant le commencement du dîner, la musique de l'École d'artillerie s'est transportée devant l'entrée de l'hôtel Budan, et, pour faire honneur au prince Komatsu, fils de l'Empereur du Japon, a exécuté l'air national japonais. Puis les musiciens ont repris leur place devant le péristyle du théâtre.

DIMANCHE

C'était jour de repos hier pour tout le monde, et franchement personne n'a semblé vouloir en profiter.

Officiers et soldats ont oublié leurs fatigues de la campagne pour se promener dans notre ville, admirer son site et les divers monuments.

Les missions étrangères n'ont point fait exception. Dès le matin, les diverses églises de Saumur ont été visitées par quelques offi-

ciers supérieurs des armées étrangères. Après avoir entendu l'une des messes de la paroisse, ceux-ci parcouraient l'église : à Saint-Pierre, ils admiraient les stalles, le buffet d'orgue, les belles lignes architecturales de l'édifice ; à Nantilly, l'ampleur des voûtes, les chapiteaux des colonnes ; les belles tapisseries attiraient leur attention, et ils ne se retiraient pas sans s'être arrêté devant l'oratoire de Louis XI. Saint-Nicolas n'a pas été oublié et Notre-Dame des Artilleurs a reçu également la visite de nos hôtes illustres.

Le soir, à 4 heures, les missions étrangères étaient réunies de nouveau à la gare de l'État et prenaient le train qui devait les conduire à Montreuil pour assister au grand dîner officiel au château de Montreuil-Bellay. A 4 heures 1/2, ils étaient de retour à Saumur.

Pendant deux jours, l'une des tours du château de Montreuil a été occupée par un poste de télégraphistes militaires pour recevoir et transmettre les informations des chefs de corps.

Les officiers étrangers, partis ce matin à 8 heures pour assister, près de Montreuil, à la grande revue de fin de manœuvres, rentrent à Saumur vers 3 heures 1/2.

Demain mardi, dès 7 heures du matin, un train spécial partira de la gare d'Orléans, à destination de Paris, emmenant les officiers des missions étrangères.

Ils devront être arrivés dans la capitale à 4 heures 45 minutes.

Ce train marchera avec une vitesse de 75 kilomètres à l'heure.

La brigade de cavalerie comprenant les 41<sup>e</sup> et 42<sup>e</sup> cuirassiers, laquelle a été faite prisonnière par le 48<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, s'est réfugiée samedi soir à Saumur et est arrivée vers 5 heures.

Le cantonnement n'était pas préparé ; aussi les hommes ont-ils attendu quelque peu pour connaître leur destination. Mais nous devons le dire à la louange du préposé à la Mairie au bureau militaire, la besogne a été vivement faite ; hommes et chevaux ont reçu un abri aussi promptement que possible.

Cette brigade a quitté Saumur ce matin, à 5 heures, pour regagner Montreuil-Bellay et prendre part à la grande revue qui a lieu aujourd'hui.

Une batterie du 33<sup>e</sup> d'artillerie est aussi venue à Saumur, et a cantonné dans le Champ de Foire. Une autre batterie était à Varrains. Du reste, tout le pays, de Saumur à Montreuil-Bellay, était occupé par des troupes de toutes armes, artillerie, cavalerie et infanterie.

Aujourd'hui lundi, après la revue de Montreuil-Bellay, se sont mis en route pour Saumur :

4 batteries du 13<sup>e</sup> d'artillerie ;  
4 batteries du 32<sup>e</sup> d'artillerie ;  
2 sections de munitions d'artillerie ;  
2 sections de munitions d'infanterie.  
Effectifs ensemble : 2,500 hommes environ.

Ces troupes arriveront ce soir vers 4 heures et cantonneront dans les quartiers Saint-Nicolas, Nantilly et de la Croix-Verte.

Il n'y a rien de changé pour demain mardi.

Le quartier général de la 35<sup>e</sup> brigade sera à Saumur.

Le 32<sup>e</sup> de ligne (22 officiers, 850 hommes, 39 chevaux et 40 voitures) arrivera également et sera logé, ainsi que nous l'avons dit, chez l'habitant.

La Musique de l'École d'artillerie de Poitiers.

Samedi soir, la place de la Bilange était envahie par la même foule que les jours précédents : elle venait de nouveau écouter et applaudir les musiciens de l'École d'artillerie de Poitiers.

Pendant près de deux heures, ces artistes ont tenu sous le charme un public attentif et qui devenait de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'heure avançait ; il est certain qu'on eût passé la nuit d'assez bonne grâce : le temps était magnifique et engageant. Dans les groupes, chacun se demandait s'il n'y avait pas concert le lendemain et on n'osait espérer une telle bonne fortune. Nous avons appris, trop tard pour l'annoncer, que, grâce à l'extrême bienveillance du commandant de Carsyon-Latour et à l'amabilité de M. Palloel, un concert serait donné dimanche, de cinq à six heures, au Square du théâtre. Dans la matinée, les musiciens et toutes les personnes informées répandaient la nouvelle qui, comme une trainée de poudre, parvenait à presque toute la population.

C'est alors que chacun a organisé son itinéraire. Les missions étrangères partant à 4 heures, on se rend à la gare de Nantilly. A l'heure du départ des officiers étrangers, il y avait, dans l'avenue du Champ de Foire et sur la place de la gare, une foule compacte. Les officiers sont arrivés tour à tour, en grande tenue. A 4 heures 5, le train emmène encore une fois nos hôtes illustres et la foule reprend, par la rue de Poitiers et la rue d'Orléans, le chemin du Square. En moins de dix minutes, les chaises sont toutes envahies, et le jardin devient dix fois trop petit.

A 5 heures, les musiciens prennent place sur le terre-plein et le concert commence. Un charmant allégo, le *Roi des mers*, de Gurtner, est enlevé avec un ensemble merveilleux et une pureté de sons admirables ; vient ensuite une fantaisie sur les *Diamants de la Couronne*, où on a pu apprécier les solides qualités du clarinetiste. Cet artiste a de très bons sons et observe scrupuleusement les moindres nuances. Dans la *Favorite*, c'est un autre soliste de talent qu'on a applaudi, et ce morceau si populaire et si bien connu a été goûté particulièrement du public.

Mais le clou du concert a été la ravissante mosaïque de *Robert le Diable*. C'est dans l'interprétation de ces œuvres magistrales qu'on peut admirer le talent du chef d'orchestre, qui doit savoir se pénétrer de la pensée du maître et lire couramment dans ces pages merveilleuses où chaque mesure dit une phrase, chaque note une parole. M. Palluel sait faire interpréter Meyerbeer comme il doit l'être, et nous en rendons un juste hommage à cet habile et sympathique chef de musique.

Le dernier morceau, les *Fauvettes*, a été charmant ; ce duo de petites flûtes est du meilleur effet ; mais ce que nous avons trouvé ravissant aussi, c'est l'accompagnement de saxophones et de barytons, d'une douceur et d'un moelleux exquis. Du reste, dans chaque morceau, l'accompagnement a été admirable d'homogénéité et de justesse.

Les solistes sont MM. Monterrat, clarinette, Dubreuil, piston, Bourrot, baryton, Ferrand et Menu, petites flûtes, qui ont droit à toutes les félicitations.

Merci donc, Messieurs, de votre charmant concert. La population saumuroise gardera un bon souvenir de votre passage en notre ville.

Ce soir, nous allons encore entendre, et pour la dernière fois, la musique de l'École

sur toi. Et j'aime mieux rester ici et remonter dans mon cachot que de fuir sans avoir au moins tenté de délier cet homme.

Le Potard prit sa tête à deux mains. Il était extrêmement préoccupé, mais encore plus touché de la force d'âme et de la générosité de son ami.

Il prit enfin une résolution subite :

— Allons donc, dit-il, puisqu'il le faut absolument, et puisque je ne puis te sauver sans sauver en même temps ce Jean Beuregard, mettons-nous à la besogne.

Un instant après, le Potard et Rouget, se faisant la courte échelle comme autrefois en forêt, attachèrent la corde à nœuds aux barreaux de la cellule n° 37, et commençaient avec une ardeur incroyable à scier le barreau du centre comme ils avaient fait précédemment.

— Jean est grand et mince, murmurait Rouget tout en travaillant, il passera bien plus facilement que moi.

Tout à coup, Eugène frappa un grand coup sur l'épaule de Louis :

— Suis-moi, murmura-t-il, et cachons-nous. Voici la rinde.

En effet, on entendait au loin des portes se refermer.

Rouget suivit son ami et se blottit avec lui dans un angle obscur.

(A suivre.)

— Comment, tu lui a promis... toi !

— Oui, moi... parce que je comptais toujours

d'artillerie de Poitiers, et nous verrons partir ensuite avec regret ces artistes qui nous ont tant charmés et que nous ne sommes pas prêts, hélas ! de posséder.

Voilà encore le moment de formuler le vœu si cher à tous : faites-nous donc une musique à l'Ecole de cavalerie, comme autrefois ; c'est très facile... Toutes les Ecoles militaires de France ont leur musique, tous les régiments aussi : seule, l'Ecole de Saumur est déshéritée. Pourquoi ?

Allons, Messieurs les députés, généraux, officiers, maire, adjoints, préfets, sous-préfets, journalistes, en campagne ! Avec un peu de bonne volonté et de persévérance, on obtiendra peut-être ce que tout le monde attend depuis longues années.

### Montreuil-Bellay

La fête de Montreuil, la Saint-Lubain, a été cette année exceptionnellement favorisée. Les troupes qui séjournent autour de la ville, dans un rayon de 10 à 15 kilomètres, avaient attiré une foule d'étrangers. Aussi la circulation était-elle difficile dans cette cité, trop étroite pour telle affluence.

Depuis les La Trémoille et les du Bellay, Montreuil n'avait peut-être pas vu à la fois, dans son enceinte, aussi brillants et aussi nombreux uniformes, tous propres, astiqués, pimpants et étincelants aux rayons du soleil qui s'est mis de la partie.

Aujourd'hui lundi, à l'occasion de la revue de toutes les troupes, la foule était devenue cohue ; heureusement que la plaine de Méron a donné du dégagement. Toute cette campagne était occupée plus civilement que militairement par des groupes qui ont dû camper sur place pour se reconforter.

### Grandes manœuvres du 9<sup>e</sup> corps

Le ministre de la guerre est venu à Thouars pour assister aux deux jours de manœuvres et à la grande revue d'aujourd'hui lundi.

Dans la soirée du 15, le 9<sup>e</sup> corps était resté sur les positions conquises dans la bataille du 14, ayant son quartier général à Pas-de-Jeu.

Au contraire, la 24<sup>e</sup> division s'était repliée sur Thouars et avait cantonné autour de cette ville.

Vendredi matin, la 24<sup>e</sup> division, ayant son point initial à Mauzé, se porte de là sur Taizon et la rive gauche du Thouet pour empêcher le 9<sup>e</sup> corps de passer cette rivière.

La veille au soir, l'habile général Jamont n'avait pu s'empêcher de dire au général Millot : « Mon général, vous ne passerez pas, je vous le promets. »

Il est très probable, en effet, qu'en temps de guerre, le général Millot n'aurait jamais fait passer le Thouet à son corps d'armée.

Il existe plusieurs ponts sur le Thouet : deux à Thouars, un à Ligron, un à Taizon, deux à Saint-Martin.

La 24<sup>e</sup> division était censée avoir détruit les ponts de Thouars, de Ligron, de Saint-Martin.

Restait donc le seul pont de Taizon, que devait garder un régiment arrêtant le 9<sup>e</sup> corps d'armée dans sa marche, tandis que des lignes de tirailleurs surveillaient la rive et que la 24<sup>e</sup> division battait en retraite sur Montreuil-Bellay.

Deux compagnies du 65<sup>e</sup> de ligne gardaient le pont de Taizon, pont à dos d'âne et aux sinuosités pittoresques, tandis que deux autres compagnies se tenaient dans le village et derrière un mur bordant le Thouet.

Après quelques coups de canon auxquels ne répond pas l'artillerie de la 24<sup>e</sup> division en route sur Montreuil, l'infanterie du 9<sup>e</sup> corps attaque la tête de pont de la rive droite.

Le 65<sup>e</sup> se déploie autour de cette tête de pont et répond énergiquement au feu des assaillants.

La fusillade est très-vive. Pendant ce temps quelques dragons se glissent derrière les arbres et chargent les défenseurs du pont.

Mais ils ont été aperçus et leur charge leur a été funeste. Ils ont été vigoureusement reçus et anéantis.

Pour se donner un peu d'air, le 65<sup>e</sup> charge à la baïonnette ses adversaires qui approchaient trop près ; puis il se retire en bon ordre dans une île qui coupe en deux parties le pont de Taizon.

Après quelques instants de répit, l'attaque recommence plus vive que jamais. Des barricades sont installées dans l'intérieur du village.

Mais les braves soldats du 65<sup>e</sup> qui, en cas d'opérations réelles, auraient été fort éprouvés dans leur héroïque résistance, se sentant débordés par le nombre et voyant que la 24<sup>e</sup> division a eu le temps de se retirer, font sauter le pont et se replient sur les hauteurs et dans le village de Taizon.

A ce moment, deux escadrons du 28<sup>e</sup> dragons qui avaient rencontré un gué, deux kilomètres plus loin, à la Preille, arrivent auprès de Taizon croyant trouver le village désert, ou tourner les compagnies d'arrière-garde du 65<sup>e</sup>.

Ils sont reçus par un feu nourri et obligés de repasser la rivière plus vite qu'ils ne l'avaient franchie.

Le 65<sup>e</sup> garde les hauteurs vers le Puy-Notre-Dame, surveillant la région et prêt à arrêter encore une fois le 9<sup>e</sup> corps.

N'ayant plus de ponts pour passer le Thouet, le général commandant le 9<sup>e</sup> corps recourt aux pontonniers et leur ordonne de jeter un pont sur le Thouet afin de passer la rivière et de rejoindre la 24<sup>e</sup> division.

Pour réussir cette opération, on descend le Thouet jusqu'à près de 4 kilomètres plus loin, vers la commune de Saint-Martin.

C'est là qu'il s'agit de trouver un point pour jeter un pont de bateaux.

L'horloge de Saint-Martin sonne onze heures ; la situation devient intéressante. La 24<sup>e</sup> division a déjà trois heures d'avance, par suite des deux heures perdues à l'attaque du pont de Taizon et de l'autre heure perdue en marches et contre-marches.

### LETTRE DE COURCHAMPS

Courchamps, le 17 septembre.

Décidément l'imprévu règne en souverain maître dans les manœuvres à double action organisées entre le 9<sup>e</sup> corps d'armée et la 24<sup>e</sup> division.

Il n'y a pas lieu de s'en plaindre, car cela donne une véritable image de ce que serait la guerre dans un pays accidenté comme les bords du Thouet, pays où l'on trouve alternativement, et à des distances très rapprochées, des situations également bonnes pour l'attaque et la défense.

Nous avons laissé hier le corps de l'est au moment où il venait de construire un pont de bateaux.

Mais les arbitres avaient sans doute décidé que ce moyen de passage ne pouvait compter, en raison des conditions spéciales où se trouvait le 9<sup>e</sup> corps quand il l'avait établi.

Ce corps d'armée avait, en conséquence, dû chercher à passer de la rive droite sur la rive gauche par un autre endroit, en descendant le cours du Thouet.

En consultant la carte, j'avais cru trouver une position favorable à cette nouvelle opération entre Saint-Just-sur-Dive et Saint-Cyr-en-Bourg.

Je m'y dirigeai donc dès la première heure. J'y arrivai vers 7 heures.

Grande fut ma stupéfaction de trouver là, déjà établi, le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied qui tenait le pont sur la Dive, voisin de Saint-Just, le pont voisin de la ferme de Gastines, sur le Thouet, et le pont du moulin de La Motte, sur le petit ruisseau du Coudray-Macouard.

Mais je fus encore bien plus étonné de voir, à deux cents mètres en aval du pont de Gastines, les pontonniers qui achevaient de construire un pont de bateaux, et une section de cette même arme qui terminait un pont de chevaux tout contre celui de La Motte.

Enfin, ma surprise fut à son comble quand j'aperçus la brigade de cuirassiers rangée sur la rive droite du Thouet, à l'ouest du pont de Gastines et près de ce pont.

Comment cette brigade, qui appartient au corps de l'ouest, pouvait-elle être là, derrière les chasseurs à pied qui formaient l'avant-garde du corps de l'est, et sans autre issue que de forcer le passage du pont de Gastines, barricadé par le 18<sup>e</sup> bataillon, ou de traverser le cours d'eau à la nage ?

J'eus bientôt l'explication de ces divers événements.

La brigade de cuirassiers était prisonnière ! Voici comment lui était arrivée cette mésaventure :

Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied avait quitté ses cantonnements de la veille vers trois heures du matin, et était venu occuper le pont de Gastines, en vue de protéger les pontonniers qui avaient défait le pont de bateaux du Petit Mans et en avaient

remorqué les nacelles jusqu'en face la ferme de Gastines.

Les cuirassiers ne s'étaient pas aperçus de ce mouvement, en sorte qu'ils arrivèrent trop tard pour accomplir leur mission qui était de faire sauter le pont fixe de Gastines et le ponton également fixe de La Motte.

Quand ils se présentèrent pour se replier sur le corps de l'ouest, le commandant du 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs refusa absolument de les laisser passer.

On fit venir des arbitres qui donnèrent raison à cet officier supérieur.

La 6<sup>e</sup> brigade de cuirassiers fut en conséquence immobilisée toute la journée.

Ce fut un rude coup pour le corps de l'ouest qui, n'ayant plus d'arrière-garde, se vit momentanément privé de renseignements sur la marche de l'ennemi.

Pendant qu'un officier de chasseurs à pied m'expliquait gracieusement ce fait de guerre, la 17<sup>e</sup> division se présentait pour franchir le Thouet sur le pont de bateaux, puis gagna le pont de chevaux de La Motte, gravir la hauteur de la rive droite entre Coudray et Bron, et bousculer le corps de l'ouest. Mais les ponts de Gastines et de La Motte n'ayant pas été détruits, cette division en profita, laissant de côté les deux ponts établis par les pontonniers.

Bientôt le village du Coudray fut occupé par les 68<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup> régiments d'infanterie.

Il était 8 heures.

Jusqu'à là, le corps de l'ouest n'avait pas encore donné signe de vie.

Mais, tout à coup, la fusillade éclate avec une grande intensité sur les pentes du mamelon qui s'élève entre Bron et le Coudray.

Les batteries de ce corps, bien placées en avant de Bron, ouvrent également leur feu.

La 24<sup>e</sup> division tente un vigoureux retour offensif.

Elle profite de ce que la 17<sup>e</sup> division exécute une marche de flanc par le pont de La Motte pour étendre sa ligne de bataille jusqu'à Courchamps pour essayer de la rejeter dans le défilé.

D'une part, toute une brigade, la 17<sup>e</sup> d'infanterie, ayant à son profit la supériorité de la position.

D'autre part, toute une division, la 41<sup>e</sup> d'infanterie, possédant la supériorité du nombre, mais prise d'écharpe et au moment où elle opère un mouvement critique.

Les deux lignes de feu sont extrêmement denses. Les tirailleurs y mettent de la passion.

On se charge à la baïonnette de part et d'autre. Les arbitres sont obligés d'intervenir plusieurs fois, et sans succès d'ailleurs.

Leurs décisions sont critiquées, discutées, déniées et finalement violées.

Rarement, j'ai vu un si grand acharnement dans un combat simulé.

Il est vrai que la position de la 41<sup>e</sup> brigade, excellente au point de vue du combat défensif, est fort mauvaise au point de vue stratégique, car, si elle est chassée de la hauteur à laquelle elle se cramponne, l'ennemi l'accule à une bouche du cours du Thouet, la jette à l'eau et l'anéantit.

Déjà même, la 18<sup>e</sup> division, qui est venue se former à la droite de la 17<sup>e</sup>, descend du Coudray par la route de Niort dans la direction de Bron, tandis que l'artillerie de cette division et l'artillerie de corps prolongent cette ligne enveloppante au-delà de Courchamps. Les batteries s'avancent même de ce côté avec tant d'imprudence que l'une d'elles est enlevée par le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval.

Il est alors dix heures et demie.

Le combat dure depuis plus de deux heures sur cet étroit espace de terrain.

Aucun des deux partis ne veut céder.

M. le général Carrey de Bellemare fait alors cesser le feu.

C'était au moment où j'arrivais juste à l'endroit d'où je vous écris pour suivre de près l'action d'une longue ligne de pièces d'artillerie.

Il me paraissait assez peu probable que l'affaire se terminât aussi vite, et c'est pour ce motif que je suis resté ici.

Mais le général en chef a sans doute estimé qu'il fût inutile de pousser plus loin un combat dont l'issue était des plus douteuses.

Il est incontestable que la 24<sup>e</sup> division, qui figurait l'ennemi, a été conduite avec autant d'énergie que d'habileté.

Mais il est non moins certain qu'au moment où l'ordre a été donné de ne pas prolonger le combat, elle se trouvait dans une situation critique. Le Thouet l'empêchait de s'étendre à droite. La 17<sup>e</sup> division la serrait de près sur son front, et, sur son flanc, la 18<sup>e</sup> division, fort bien abritée, se dirigeait

en masse pour la cerner en la poussant à revers. Elle courait donc le risque d'être noyée ou prise, à moins de se dégager par un vigoureux retour offensif.

### A MONTREUIL-BELLAY

Samedi soir, un dîner de 70 couverts a eu lieu dans la salle d'école, qui était pavée avec goût.

Le dîner était servi par M. Martin, de l'hôtel Budan, de Saumur.

Tous les généraux commandants de corps étaient présents.

Le ministre de la guerre a porté un toast au général Carrey de Bellemare, au général Jamont, et au 9<sup>e</sup> corps. Dans une allocution très courte, il a ensuite préché l'initiative du commandement dans l'armée à tous les degrés de la hiérarchie. Il a félicité à ce sujet un lieutenant d'infanterie, qui avait fait avancer très énergiquement son peloton sur le Coudray-Macouard et avait ainsi provoqué l'occupation du village.

Le général Carrey de Bellemare a répondu aux toasts.

Après le dîner, les invités du ministre ont accompagné ce dernier à la gare, et le général Ferron est reparti pour Paris.

A l'occasion de la présence à Paris des missions militaires étrangères, le ministre de la guerre recevra, à l'hôtel du ministère, mercredi 21 septembre, à neuf heures et demie du soir.

Le stand de l'Ecole de cavalerie étant en réparation, la dix-septième séance du 18 septembre a été reportée au dimanche 2 octobre, à 9 heures du matin.

Fusil Gras, à 200 mètres. Tir à volonté pour tous les sociétaires.

Prix : 6 objets, 2 épingles-iusignes en vermeil, 6 médailles.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Le stand de l'Ecole de cavalerie étant en réparation, la dix-septième séance du 18 septembre a été reportée au dimanche 2 octobre, à 9 heures du matin.

Fusil Gras, à 200 mètres. Tir à volonté pour tous les sociétaires.

Prix : 6 objets, 2 épingles-iusignes en vermeil, 6 médailles.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

### Publications de mariage.

Etienne Neau, propriétaire (veuf), de Saumur, et Anne-Marie Garnier, couturière (divorcée), de Nantes.

Armand-Honoré Beaumont, jardinier, de Saint-Lambert-des-Lèves, et Ernestine Lucius, sans profession, de Saumur.

Henri-Philippe Moreau, cultivateur, de Saix (Vienne), et Marie-Louise Gallais, sans profession, de Saumur.

Modeste-François Cauvin, valet de chambre, et Angèle Plaçais, couturière, tous deux de Saumur.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 18 septembre 1887.

Versements de 64 déposants (9 nouveaux), 13,453 fr. 69.

Remboursements, 15,951 fr. 45.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

### CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

#### Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux ; durée des Etudes : 2 ans.

RENTREE : le 3 Novembre 1887.

L'Ecole reçoit des Elèves internes et des Elèves externes.

Ecole préparatoire ; durée des Etudes : 1 an.

RENTREE : Lundi 4 Octobre 1887.

Cours préparatoire à l'Examen d'ENTREE

du 1<sup>er</sup> au 30 Octobre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur.

### AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'Épicerie Centrale les excellents Pâtés de Saint-Hubert, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur :

La boîte n° 1 ..... 1 f. 40

La boîte n° 2 ..... 2 »

La boîte n° 3 ..... 2 75

### INJECTION BROU

YINGO SAUMUR 40 ANS DE SUCCÈS

La seule guérissant sans le moindre danger, sans écoulements aigus ou récents.

Reputation basée sur un grand nombre de succès. — Prix : 5 fr. le flacon.

J. FERRÉ, Ph<sup>o</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> PINOCHEAU, notaire à  
Thénezay (Deux-Sèvres).

## A VENDRE

LA BELLE

### Terre de la Bretonnière

située commune de Chalan-  
dray (Vienne).

Contenant 600 hectares d'un seul  
tenant.

Gare à 1,500 mètres du château (ligne  
de Poitiers à Nantes).

Magnifique chasse à tir et à courre.  
Revenu annuel: 20,000 fr.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINOCHEAU.

## A VENDRE

En totalité ou par portion,

### LA VENDANGE

De 10 hectares de vigne

(BLANC ET ROUGE).

Dans la commune de Mon-  
treuil-Bellay.

S'adresser à M. DUPUX, de Cour-  
léon, ou au vigneron, Pierre LEBOR,  
à la maison de Champagne, près la  
gare de Montreuil-Bellay. (600)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire  
à Saumur.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

### UNE MAISON

AVEC GRAND JARDIN,  
ÉCURIE, REMISE.

A Saumur, rue Beaurepaire, n° 43.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

### BEL APPARTEMENT

Situé rue Nationale, 63, au  
premier étage.

S'adresser à M. BARBIN-MORICET,  
rue de l'Abreuvoir. (533)

## A Louer Présentement UNE MAISON

Avec Cour, Jardin, Ecurie  
et Remise.

Rue de la Visitation et rue de la  
Marine,

Occupée précédemment par le capitaine  
Lefranc.

S'adresser à M. BALLIER, garde-  
séquestre, rue du Champ-de-Foire.

## A LOUER

Pour le 1<sup>er</sup> octobre,

### MAISON ET JARDIN

REMISE ET ÉCURIE

Rue de Bordeaux, 39.

S'adresser à M. GUIGNARD, rue du  
Portail-Louis, 45. (522)

## CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie  
à louer

S'adresser au bureau du journal.

## CHARRETTES ET HARNAIS

### A Vendre

S'adresser au bureau du journal.

## VINS EN GROS

### DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner  
dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.

VIN BLANC supérieur... 65 fr.

id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des  
vins à haut degré à raison de 30 fr.  
l'hectolitre, pour remonter les vins  
trop faibles pour être transportés ou  
supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres  
d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis  
33<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

### AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr.

— pour six mois.. 3 fr. 50

— pour trois mois. 2 fr. 50

Étranger (Union postale) . . . . . 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le  
meilleur marché et le plus complet de  
toutes les publications spéciales. Cha-  
que numéro contient un article rela-  
tant les principaux faits de la semaine,  
de nombreux articles et notes agri-  
coles, horticoles et de jardinage, une  
jurisprudence rurale des recettes hy-  
giéniques et d'économie domestique,  
ainsi que le cours détaillé des prin-  
cipales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spéci-  
mens, sur demande.

Administration: 15, rue de Tournon,  
à Paris.

## Lait de Chèvre

très bon pour fortifier la santé des  
enfants faibles et des personnes déli-  
cates. S'adresser au si<sup>r</sup> LEMAIRE,  
rue des Moulins, Saumur.

## Offres et Demandes

M. GUBERT, comptable, pou-  
vant disposer de quelques heures dans la journée, dé-  
sireait écriture ou comptabilité. S'a-  
dresser rue du Temple, 4.

On demande une femme sachant  
soigner les animaux et faire le service  
de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le  
mari comme cocher et jardinier, la  
femme comme cuisinière.

On accepterait des places séparées.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour soigner un  
cheval et faire un peu de jardinage,  
un jeune garçon de 15 à 16 ans.

S'adresser au bureau du journal.

## FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

### SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

## H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des  
prix défiant toute concurrence.

### SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées  
ou autres. Table à rallonges, patins  
chimères, 12 couverts, 375 fr. net.

6 chaises, au choix... 440 fr. net.

La même avec buf-  
fet grande taille.....

### SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec  
vitraux de couleur et ferres nické-  
lées. Table à estrade avec ral-  
longes, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, biblio-  
thèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé,  
coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

## MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

### BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,  
16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M<sup>rs</sup> V. Lardeux, coutelier et bandagiste.  
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

## DENTS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

## B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes,  
des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR-MONTEUIL-THOUARS-LOUDUN-POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(ori.)	»	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	5 05	5 42	11 7	»	»	»	»
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	Saumur(état)	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	»	»	»	»
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 41	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	»	»	»	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a.)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 33	12 31	»	3 39	6 14	»	»	»	»	»
Brézé s.-Cyr.	»	7 17	9 02	11 1	»	4 40	8 56	(dép.)	9 29	5 1	9 20	NoyantMéon.	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	»	»	»	»
Montreuil(a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	9 06	4 55	9 08	le Vaudelnay.	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	»	»	»	»
(dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Thouars	2 53	8 1	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Poitiers	»	10 38	»	»	»	»	12 12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

### LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS							TOURS — SAUMUR — ANGERS							
STATIONS	Direct. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39	Tours	1 23	5 1	7 15	11 33	2 05	5 25	8 45
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	Langeais	2 09	5 45	8 1	12 13	2 49	6 08	9 30
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	Port-Boulet	2 37	6 23	8 29	12 40	3 09	6 43	10 09
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	Varennes	»	6 35	8 51	12 57	»	6 54	10 21
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	Saumur(a.)	2 54	6 48	9 04	1 08	3 24	7 06	10 34
Saumur(a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	(dép.)	3 03	6 55	9 12	1 13	3 29	7 12	10 40
(dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	St-Martin	»	7 09	9 26	1 25	»	7 29	»
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	St-Clément	»	7 16	9 33	1 31	»	7 39	»
Port-Boulet	»	8 52	8 20	9 57	1 15	5 04	Les Rosiers	»	7 24	9 41	1 38	»	7 48	11 14
Langeais	»	4 26	8 59	10 19	1 33	5 46	La Ménitrie	3 28	7 35	9 52	1 48	3 52	7 48	11 17
Tours	5 05	9 42	11 05	2 26	6 35	8 42	Angers	3 57	8 24	10 41	2 30	4 17	8 32	11 17